

**ASSURANCES**  
**FEU, VIE et ACCIDENTS**  
 JOS.-C. HEBERT, N.P.  
 Représentant des meilleures com-  
 pagnies anglaises et canadiennes  
 DEMANDEZ LES TAUX  
 Rue du Dépôt, - Montmagny.

# LE PEUPLE

**ASSURANCES**  
**FEU, VIE et ACCIDENTS**  
 JOS.-C. HEBERT, N.P.  
 Représentant des meilleures com-  
 pagnies anglaises et canadiennes  
 DEMANDEZ LES TAUX  
 Rue du Dépôt, - Montmagny.

VOL XXIII, No. 27

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Quebec, VENDREDI, 13 AVRIL 1923

L'EXEMPLAIRE : CINQ SOUS.

Vendredi, le 13 Avril 1923

## Tu ne tueras point...

Un involontaire frisson nous a tous secoués quand nous avons appris la nouvelle de la terrible sentence qui vient d'être prononcée contre l'individu qui a assassiné sa femme, à Saint-Adalbert, le 21 septembre dernier. Le cœur humain est à ce point oublieux que déjà le souvenir de la victime s'efface devant la pensée du malheureux sort qui attend celui qui l'a sacrifiée. Trouvé coupable, par douze de ses pairs, du crime le plus monstrueux qui se puisse commettre envers le prochain, Gustave Dubé sera, — si la sentence n'est pas commuée — livré à l'exécuteur de la justice, et paiera de sa vie propre la vie qu'il a immolée.

Le sang humain répandu criminellement crie vengeance et la loi divine elle-même, comme sanction à son commandement formel, réclame la tête de celui qui répand le sang de son frère. "On répandra le sang de celui qui aura répandu le sang de son semblable... Celui qui frappera un homme avec intention de le tuer, nourra de mort", lit-on dans l'Ancien Testament.

N'empêche, cependant, que notre sensibilité s'émeut devant de pareilles rigueurs, et que, si nous n'écouions que notre cœur, nous supprions les pouvoirs publics de ne jamais user d'une si redoutable prérogative, mise entre leurs mains par l'Autour même de la société, et d'épargner quand même les misérables qui, étouffant tous les cris de leur conscience et les sursauts de leurs restes d'humanité, poussent la brutalité au point d'abattre sans pitié la vie qui les gêne.

Nous nous révoltons presque à la pensée qu'il peut y avoir des êtres, semblables à nous, assez affreusement criminels pour tuer froidement, de propos délibéré, une personne humaine, et nous sommes tentés de placer tous ces êtres parmi les irresponsables et de nous contenter de les enfermer aux Petites Maisons.

Hélas ! Tous les fous ne sont pas irresponsables. Il y a des fous criminels, et c'est contre ceux-là que la société doit sévir, et en faveur desquels elle est mise dans la quasi impossibilité de désarmer. Le monde existe depuis des milliers d'années; des centaines de législateurs ont sans cesse travaillé à donner les lois les plus humaines possibles, et, toujours cependant, ils ont dû suspendre le glaive impitoyable de la peine de mort au dessus de la tête de ceux qui se débarrasseront de leurs semblables.

Avouons-le, la peine capitale n'est pas à l'honneur de notre pauvre humanité mais elle est absolument nécessaire; c'est la seule menace vraiment suffisante pour arrêter le bras de celui qui est sur le point de se faire meurtrier.

A plusieurs reprises, dans les pays européens, des législateurs, plus "humanitaires" que véritablement "humains", ont aboli la peine capitale, mais ils ont payé cette condescendance à leur sensibilité par la douleur de voir des flots plus abondants de sang humain injustement répandu. Ils ont dû réinscrire la peine de mort sur les feuillets de leurs codes criminels. La nécessité d'assurer la sûreté des citoyens et le maintien de la justice entre eux, l'exigeait impérieusement.

La loi est sévère, et elle doit l'être, mais elle est aussi humaine et les autorités législatives se sont réservé le droit de commuer les sentences de mort chaque fois que des circonstances un tant soit peu favorables peuvent être apportées en faveur du condamné. Nous croyons que Dubé a encore des raisons d'espérer en la clémence des autorités.

La peine capitale est quelque chose de bien terrible et nous sommes forcés d'en reconnaître la nécessité pour protéger les faibles contre les déchaînements des êtres féroces et sans-cœur. D'un autre côté, pour nous qui avons expérimenté les grandes miséricordes de Dieu et qui savons qu'il n'y a pas de péché qui ne puisse être pardonné, nous avons foi en la douceur des éternels décrets de la Providence. Nous croyons que la Justice, qui ne se trompe pas, attend souvent les malheureux qui obéissent à leurs passions au point de tuer leur semblable, au pied d'une potence, où elle leur accorde le suprême pardon qui les fait mourir en grâce avec Elle. La honte d'une mort entre les mains de la justice doit être une expiation suffisante pour tout crime quelque grand soit-il. Les larrons pénitents sont mieux traités là-haut qu'ici-bas.

C'est malgré cela qu'il nous faut admettre la nécessité de la peine de mort et reconnaître qu'elle ne pourra être abolie que le jour où les assassins auront, les premiers, cessé de l'appliquer.

JEAN BERTHIER.

## Aux citoyens de la ville et du district de Montmagny

Je désire attirer un peu l'attention des gens d'affaires, et particulièrement des personnes ayant des dispositions pour la fabrication. Il y aurait place à Montmagny pour établir nombre de petites manufactures et même d'industries assez importantes. Les ouvriers sont très nombreux et possèdent la compétence voulue dans diverses branches d'industries. Comme Force-Motrice, nous avons l'électricité qui peut être fournie en quantité illimitée et à des conditions assez avantageuses. Les moyens de transport, par eau et par voie ferrée, ne peuvent être plus convenables.

Je ne vois pas pourquoi la ville de Montmagny ne pourrait pas produire autant, si non plus, que les autres villes de même importance, en Canada. Nous avons actuellement d'immenses usines qui sont inactives, c'est vrai, mais avec la bonne volonté des intéressés, nous verrons bientôt renaitre l'activité de cette importante industrie. Il y a aussi la manufacture A. Bélanger Ltée, maison d'une très grande importance et qui fait l'orgueil de Montmagny. Nous avons nombre d'autres manufactures de moindre importance, qui sont encore très appréciées. Pour n'en mentionner que quelques-unes: il y a la manufacture Thibault, Ltée, qui fabrique les ouvertures et spécialement les cercueils. La manufacture de Meubles, qui est déjà relevée de ses centres, est en bonne voie de production, grâce à l'énergie de son propriétaire M. Emile Collin. Avant un an, elle aura doublé la production qu'elle était en mesure de faire avant l'incendie qui la consumait au commencement de l'hiver. La manufacture Casault qui prend continuellement de l'extension. La fabrique d'Eaux Gazeuses de M. Jos. Prévost, qui possède aussi en dehors de Montmagny une autre manufacture de jouets et de moulins à battre, qu'il se propose de déménager ici prochainement, paraît-il; si ce projet est sérieux, nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue. Nous saluons la naissance d'une nouvelle manufacture de charnières de portes et chassis, organisée par M. Arthur Normand, qui, avec la compétence que nous lui connaissons, en fera un succès, il n'y a pas de doute. Nos félicitations à la manufacture de balais pour sa production de marchandises de toute première qualité et nous lui conseillons de continuer à manufacturer toujours une marchandise de qualité supérieure. Enfin, il y a la manufacture "Blais", fabriquant les portes, chassis, manches de haches, pics, peaveys et toutes espèces de manches, coussinets en bois pour rails, etc.. Une spécialité de cette manufacture est de faire la préparation du bois de construction de toutes dimensions pour son compte et, spécialement pour les autres commerçants de bois, la préparation du bois en route, (en transit).

J'invite spécialement tous ceux qui auraient des dispositions pour manufacturer à s'adresser au secrétaire de la Cham-

## DANS NOS PAROISSES

### Saint-François

#### Feu Mme Art. Martineau

Le 31 mars dernier est décédée à Saint-François, Co. Montmagny, Madame Yvonne Roy, épouse d'Arthur Martineau, Notaire, Maire de Saint-François, à l'âge de 84 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 4 avril à 10 h. 00 a.m. en l'Eglise paroissiale. L'Eglise pour la circonstance avait revêtu ses plus belles parures de deuil. Un chœur puissant rendit la messe des morts.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. le curé Alf. Boulet, qui chanta le service, assisté de MM. les abbés Salluste Boulet et Fortin, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites auquel assistèrent par MM. les abbés Bileaud et N. Boulet.

Pendant la messe, les soli suivants furent exécutés: "De profundis" l'abbé Cyp. Morneau, vic.; "Les Adieux" de Schubert, Dr René Vézina; "Miserere mei" M. Roy, de Saint-Valier; "Quid retribuam contemplerai-je", M. Ernest Boulet.

La croix était portée par M. L.-D. E. Rousseau, Notaire, Montmagny. Le corbillard conduit par Monsieur Joseph Martineau. Le corps porté par Messieurs Pierre Martineau, Joseph Morin, Joseph Coriveau, Pierre Martineau, Proculus Martineau, Léonard Coriveau. Les coins du poêle tenus par le Notaire Hébert, de Montmagny, le Notaire McKenzie, Saint-Gervais, le Notaire Boisvert, de L'Islet, le Notaire Hamel, de Québec.

Le banier des Dames de Sainte-Anne porté par M. et Mme J. S. Beaudin, M. et Mme Solfrid Morin. Suivaient le corps: Son époux, le Notaire Art. Martineau; son fils, Réal Martineau; Mme Notaire G. Dionne; MM. Alfred Lamarre, beau-frère, de St-Valier, Oscar A. Lamarre, beau-frère (de St-Valier); Auguste Roy, beau-frère, (Québec); Alexandre Robitaille, oncle (Québec); Alex. Robitaille, cousin, (Québec); Charles Gendron, cousin, (Québec); M. Adolphe Drouin, (Québec); M. Louis Blanche, Antonio et Gabrielle Lamarre, nièces, (St-Valier); MM. Edgar Lamoureux, (Montreal); Edmond Bélanger, (Québec); Dr Armand Paradis, (St-Gervais); Dr Saint-Pierre, Régistrateur, (Saint-Raphaël); M. Maurice Rousseau, avocat, (Montmagny); Leo K. Laflamme, avocat, (Montmagny); Louis Pedault, gérant B. Nationale, (Montmagny); le Notaire Elz. Duchesnay, (Montmagny); MM. Narcisse Proulx, (St-Pierre); David Boulet, (Saint-Raphaël).

Un grand nombre de étrangers et la majorité des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-François.

### TRIBUTS FLORAUX

Croix.—M. Arthur Martineau, Notaire, (St-François); M. et Mme Ernest Blanche, (St-Pierre); M. et Mme Adolphe Bouchard; M. et Mme J.-E. Fort. Proulx, (Saint-Pierre); M. et Mme Zéphyrin Cloutier, (Saint-Pierre); M. et Mme Jos. Prévost, (Montmagny); M. et Mme Alfred Doyer, (Montmagny); M. et Mme Geo. E. M. Boissonault, (Montmagny); M. et Mme Nap. Létourneau, (Montmagny); M. et Mme Ludger Couillard, (Montmagny); M. et Mme William Gamache, (Montmagny); M. et Mme Elzear Duchesnay, notaire, (Montmagny); M. et Mme J. Elz. Boulanger, (Montmagny); M. et Mme Edmond Gagné, (Montmagny); Les Dames Religieuses Cong. Notre-Dame (St-François); M. et Mme Bernadette (St-François); Mlle Boutin, (Québec); M. et Mme Eudore Lamarre, (Montmagny); Mlle Luc Lapointe, (Saint-François); M. et Mme X. Bolduc, (Saint-Raphaël); M. Ovide Dumas, (Saint-François); M. et Mme Alexandre Roy, (Saint-François); M. et Mme César Montminy, (Saint-François); M. et Mme Alphonse Montminy, (Saint-François); M. et Mme Jos. J. Coriveau, (Saint-François); M. et Mme Jeanne et Marguerite Morin, (Saint-François); M. et Mme J. E. Roy, (Cap St-Ignace); M. et Mme J. E. Carrier, (Québec); M. et Mme Amédée Létourneau, (Québec); M. Amédée Létourneau, (Québec); M. Téléphore Blais, (Montreal); M. Joseph Bernard, (Sainte-Euphémie); M. Eug. Blais, (Saint-Pierre); M. Cyr. Girard, (Montmagny); M. et Mme Alphonse Boutin, (Montmagny); M. et Mme Cléophas Beaudin, (St-Pierre); M. et Mme Ernest Proulx, (Montmagny); M. Edmond Ruel, (Montmagny); M. et Mme Edmond Gagnon, (Montmagny).

Lettres de Sympathies.—Rév. Père Joseph, Français, (Québec); Rév. Père Jean, P. Saint-Sacrement, (Québec); M. J.-N. Bernier, régistrateur (Saint-Jean-Port-Joli); Mme Lamoureux, (Montreal); M. Edgar Lamoureux, (Montreal); M. Béchard, industriel, (Montmagny); Rev. M. Dumas Curé, (Saint-Raphaël); L'honorable P. A. Choquette, (Québec); M. Georges Dionne, (Amqui); M. Chs. A. Paquet, M. P. P., (Montmagny); M. Mud McKenzie, notaire, (Saint-Gervais); Mme J. E. Carrier, (Québec); M. Albert Gagné, avocat, (Montmagny); Auger & Son, Ltd., (Montreal); Docteur L. A. Montpetit, (Montreal); M. et Mme Philias Martineau, (Rivière du Loup); M. Joseph Sirois, L.L.B., (Québec).

Messages de Sympathies.—M. Dupuis, Notaire, (Sainte-Anne de la Poëtière); Méthot & Frères, (Cap Saint-Ignace); Mme Lamoureux, (Riv.); Père Jean, P. Saint-Sacrement, (Québec); Docteur L. A. Montpetit, (Montreal); M. et Mme Ernest Proulx, (Montmagny); M. et Mme Edmond Gagné, (Montmagny); M. et Mme Philias Martineau, (Rivière du Loup); M. Joseph Sirois, L.L.B., (Québec).

Messages de Sympathies.—M. Dupuis, Notaire, (Sainte-Anne de la Poëtière); Méthot & Frères, (Cap Saint-Ignace); Mme Lamoureux, (Riv.); Père Jean, P. Saint-Sacrement, (Québec); Docteur L. A. Montpetit, (Montreal); M. et Mme Ernest Proulx, (Montmagny); M. et Mme Edmond Gagné, (Montmagny); M. et Mme Philias Martineau, (Rivière du Loup); M. Joseph Sirois, L.L.B., (Québec).

Messages de Sympathies.—M. Dupuis, Notaire, (Sainte-Anne de la Poëtière); Méthot & Frères, (Cap Saint-Ignace); Mme Lamoureux, (Riv.); Père Jean, P. Saint-Sacrement, (Québec); Docteur L. A. Montpetit, (Montreal); M. et Mme Ernest Proulx, (Montmagny); M. et Mme Edmond Gagné, (Montmagny); M. et Mme Philias Martineau, (Rivière du Loup); M. Joseph Sirois, L.L.B., (Québec).

Messages de Sympathies.—M. Dupuis, Notaire, (Sainte-Anne de la Poëtière); Méthot & Frères, (Cap Saint-Ignace); Mme Lamoureux, (Riv.); Père Jean, P. Saint-Sacrement, (Québec); Docteur L. A. Montpetit, (Montreal); M. et Mme Ernest Proulx, (Montmagny); M. et Mme Edmond Gagné, (Montmagny); M. et Mme Philias Martineau, (Rivière du Loup); M. Joseph Sirois, L.L.B., (Québec).

bre de Commerce de Montmagny. Je puis vous assurer que les directeurs de cette Chambre se feront un devoir, en même temps qu'un plaisir, de leur donner tous les renseignements désirés et pour ma part, je leur promets tout mon appui moral.

GEO. BLAIS.

Directeur Chambre de Commerce, Montmagny.

## Après Chaque Repas



**WRIGLEYS**  
 Non seulement la WRIGLEY aide la digestion, mais elle étanche la soif et conserve la bouche fraîche et humide, les muscles de la gorge se détendent et deviennent souples et les nerfs sont apaisés.

La WRIGLEY est la meilleure gomme qui puisse être fabriquée. Elle vous est vendue empaculée en papier ciré pour en conserver la fraîcheur.



**Pour Un Meilleur Jeu**

Feu Mme Phydime Marceau

Le 5 avril, est décédée Mme Phydime Marceau, née Cléopha Gagnon, à l'âge de 66 ans.

Cette âme droite et pieuse attendait la mort avec sérénité. Son divin Juge s'était donné à elle en viatique pour le grand voyage; l'hôte sainte avait porté ses membres de la mort, contractée dans les combats de la vie. A ses enfants, qui l'amour filial avait réunis près d'elle, elle avait fait ses suprêmes recommandations. Elle attendait le Maître. Elle était prête, à le suivre, A son arrivée: elle mourut comme meurent les justes.

Le 9 courant, M. l'abbé C. Morneau a chanté son service, auquel s'étaient fait un devoir d'assister un grand nombre de parents et d'amis.

La banquette des Dames de Sainte-Anne portée par M. et Mme Eug. Gendron, avocat (Québec); Mlle Liliane Martineau (Québec); M. et Mme Auguste Roy (Québec); M. et Mme Alexandre Fraser (Québec); M. et Mme J. A. Létourneau (Québec); M. et Mme Roch Noreau, (Québec).

Le Banier de Sainte-Anne porté par M. et Mme Philomène Morin, (Saint-François); M. et Mme Vital Boulet, (Saint-François); M. et Mme Omer Leclerc, (Saint-François); M. et Mme Cléophas Lamonde, (Saint-François); M. et Mme Ernest Boulet, (Saint-François); M. et Mme Jos. Laflamme, (Saint-François); M. et Mme J. A. Dumas, (Saint-François); M. et Mme Pierre Martineau, fils de Joseph (Saint-François); Mme Dominique Gagnon (Saint-François); M. et Mme Gilbert et Rachel Dionne (Saint-François); M. et Mme Louis Bernatchez, (Saint-François); M. Louis Lefrère, (Québec); M. Roland Roy (Québec); M. et Mme Alex. Robitaille, (Québec); Mme Vve Chs. Roy (Québec); M. et Mme J. W. Leconte, (Québec); M. et Mme G. Gendron, avocat (Québec); Mlle Liliane Martineau (Québec); M. et Mme Auguste Roy (Québec); M. et Mme Alexandre Fraser (Québec); M. et Mme J. A. Létourneau (Québec); M. et Mme Roch Noreau, (Québec).

Le 9 courant, M. l'abbé C. Morneau a chanté son service, auquel s'étaient fait un devoir d'assister un grand nombre de parents et d'amis.

La banquette des Dames de Sainte-Anne portée par M. et Mme Eug. Gendron, avocat (Québec); Mlle Liliane Martineau (Québec); M. et Mme Auguste Roy (Québec); M. et Mme Alexandre Fraser (Québec); M. et Mme J. A. Létourneau (Québec); M. et Mme Roch Noreau, (Québec).

Le Banier de Sainte-Anne porté par M. et Mme Philomène Morin, (Saint-François); M. et Mme Vital Boulet, (Saint-François); M. et Mme Omer Leclerc, (Saint-François); M. et Mme Cléophas Lamonde, (Saint-François); M. et Mme Ernest Boulet, (Saint-François); M. et Mme Jos. Laflamme, (Saint-François); M. et Mme J. A. Dumas, (Saint-François); M. et Mme Pierre Martineau, fils de Joseph (Saint-François); Mme Dominique Gagnon (Saint-François); M. et Mme Gilbert et Rachel Dionne (Saint-François); M. et Mme Louis Bernatchez, (Saint-François); M. Louis Lefrère, (Québec); M. Roland Roy (Québec); M. et Mme Alex. Robitaille, (Québec); Mme Vve Chs. Roy (Québec); M. et Mme J. W. Leconte, (Québec); M. et Mme G. Gendron, avocat (Québec); Mlle Liliane Martineau (Québec); M. et Mme Auguste Roy (Québec); M. et Mme Alexandre Fraser (Québec); M. et Mme J. A. Létourneau (Québec); M. et Mme Roch Noreau, (Québec).

Le 23 mars dernier décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec, Saint-Pierre, épouse de M. Honoris Chouinard, jr. Cette jeune femme, âgée seulement de 21 ans, était partie dans les derniers jours de janvier pour subir une opération à l'Hôtel-Dieu, lors de s'attendre à une guérison complète, mais elle est venue à mourir, à cause de complications.

Le 23 mars dernier décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec, Saint-Pierre, épouse de M. Honoris Chouinard, jr. Cette jeune femme, âgée seulement de 21 ans, était partie dans les derniers jours de janvier pour subir une opération à l'Hôtel-Dieu, lors de s'attendre à une guérison complète, mais elle est venue à mourir, à cause de complications.

Le 23 mars dernier décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec, Saint-Pierre, épouse de M. Honoris Chouinard, jr. Cette jeune femme, âgée seulement de 21 ans, était partie dans les derniers jours de janvier pour subir une opération à l'Hôtel-Dieu, lors de s'attendre à une guérison complète, mais elle est venue à mourir, à cause de complications.

Le 23 mars dernier décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec, Saint-Pierre, épouse de M. Honoris Chouinard, jr. Cette jeune femme, âgée seulement de 21 ans, était partie dans les derniers jours de janvier pour subir une opération à l'Hôtel-Dieu, lors de s'attendre à une guérison complète, mais elle est venue à mourir, à cause de complications.

Puisse les vertus si vraies de cette

## Les Allumettes du Foyer



Les fortes et longues allumettes familiales dans la boîte bleue familiale.

Meilleures et différentes. Plus résistantes et plus sûres. Que les rats ne rongent pas. Supportant un plus fort degré d'humidité. Sans pourrir. Ne faisant pas tison une fois éteintes.

**ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE**  
 Meilleures et différentes  
 Canadian Match Co., Limited, Montreal

jeune personne nous servir d'éducatrice et, en méditant les enseignements de cette existence, brève et surtout bien remplie, nous l'oublierions moins vite dans nos prières.

**SAINT-EUPHEMIE**  
 — Mlle Alexina Mercier, de Québec, est venue passer le jour de Pâques chez ses parents.

— Mme Joseph Nadeau, sa fille Clara et son fils Amédée, du Saull Montmorency, ont passé le jour de Pâques à Saint-Euphémie dimanche en visite chez leurs parents et amis.

— M. et Mme Antoine Mercier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Proulx, de Notre-Dame du Rosaire.

— M. Freddy Roy, de Trois-Rivières, est venu passer le jour de Pâques chez ses parents.

— M. Magella Gaulin, boulanger a passé le jour de Pâques à Québec. Noël et Harvey Mercier, Antoine Alphonse et Luc Bernier, sont partis lundi pour Jonquières.

— M. Odilon Dubé a passé le dimanche de Pâques à Québec.

— Les exercices de la Semaine Sainte ont été suivis avec beaucoup de piété par les paroissiens de Saint-Euphémie. Jeudi ont eu lieu l'Heure d'adoration suivie du sermon. Vendredi, Chemin de la Croix et la Passion prêchée. L'église était remplie de fidèles comme le dimanche.

— Jeudi plusieurs petits enfants se sont approchés de la Table Sainte pour la première fois. Que le bon Dieu les conserve toujours purs.

**SAINT-DAMASE**  
 — Mlle Philomène Pelletier, de Lévis, était de passage dans sa famille à l'occasion de la Fête de Pâques.

— M. et Mme Barthélemy Cloutier, marchand, de Sainte-Perpétue, étaient les invités de M. Alphonse Gamache le jour de Pâques.

— M. Odile Dubé, de Saint-Aubert, était parmi nous dimanche dernier.

— M. Joseph Dubé, fils de Louis, est revenu enchanté d'une promenade à Saint-Eleuthère, de Kamouraska.

## "FRUIT-A-TIVES" EST TIRÉ DES FRUITS

**Du Jus Intensifié des Oranges, Des Pommes, des Figues et des Pruneaux.**  
 Combiné avec des Toniques.

"Fruit-a-tives" ou les "Fruit Liver Tablets", tirent de la méthode de combiner les jus de fruits, leur exceptionnel pouvoir de surmonter la maladie et de remettre sur pied les malades. Cette méthode fut découverte par un médecin d'Ottawa et perfectionnée par lui après des centaines d'essais. Par ce procédé, le jus des pommes, des oranges, des figues et des pruneaux est combiné avec des toniques d'une manière telle que le jus des fruits est rendu plus actif et d'une valeur plus grande. Faites l'essai des "Fruit-a-tives" pour les maux d'estomac, du foie, du rein et pour les affections de la peau.

50 la boîte de pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdenburg, N.Y.

**SAINT-DENIS**  
 La petite correspondante du Peuple est revenue d'un long séjour à Montréal, pendant ce temps les nouvelles ont été rares, mais ne désespérez pas, elles seront plus nombreuses que jamais.

— Nous avons la douleur d'annoncer le mort de M. Etienne Dumont, époux de Aimée Marcotte, décédé, vendredi à l'âge de 49 ans. Nous ne pouvons donner le compte rendu des funérailles cette semaine. Nos sincères sympathies à la famille.

— Pensée. La vie, c'est un moment d'excit. L'accepter comme une punition, ne pas chercher le bonheur en la parcourant, s'armer de courage et de résignation, voilà la sagesse et la sainteté.

**SAINT-BRUNO**  
 Funérailles.—La mort frappe brutalement et ses coups surprennent toujours.

C'est ainsi qu'elle enlevait à l'affection des siens Mme Louis Thériault, née à Aurors Lévesque, décédée le 2 avril à l'âge de 25 ans et 8 mois, elle a été inhumée le 5 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J. Rémillard, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient: MM. Oscar et Xavier Lévesque, ses frères, MM. Léon Lévesque, Victorien Dumais, ses oncles.

Elle laisse un époux.— Ne pleurez plus, celle que le bon Dieu appelle à Lui, du haut du Ciel veille sur vous.

Cette femme d'élite qui vient de disparaître sera bien regrettée et son souvenir demeurera vivace dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue.

A toute la famille de ceux qui prient à l'heure de la prière, nous offrons nos sympathies.

— Le 3 courant la cloche tintait de nouveau, nous annonçant la mort de Mlle Yvette Lévesque fille de M. Octave Lévesque et de Emélie Pelletier, décédée à l'âge de 7 ans et 10 mois. Le bon Dieu est venu cueillir cette jeune âme pour orner son paradis céleste.

Il y a une quinzaine de jours M. et Mme Lévesque étaient plongés dans la douleur par la mort de leur petite Marie-Ange. Consolés-vous chers parents le bon Dieu est venu cueillir ces jeunes âmes pour faire votre bonheur. Soyez assurés que du haut du Ciel elles prient pour vous.

A la famille si cruellement éprouvée nos profondes sympathies.

**ANSE A GILLES Station**  
 — Mlle Josephine Ménard et Jeanette Saint-Hilaire de Saint-Cyrille, ont passé quelque temps chez M. Godias Menard.

## SAINT-DENIS

La petite correspondante du Peuple est revenue d'un long séjour à Montréal, pendant ce temps les nouvelles ont été rares, mais ne désespérez pas, elles seront plus nombreuses que jamais.

— Nous avons la douleur d'annoncer le mort de M. Etienne Dumont, époux de Aimée Marcotte, décédé, vendredi à l'âge de 49 ans. Nous ne pouvons donner le compte rendu des funérailles cette semaine. Nos sincères sympathies à la famille.

— Pensée. La vie, c'est un moment d'excit. L'accepter comme une punition, ne pas chercher le bonheur en la parcourant, s'armer de courage et de résignation, voilà la sagesse et la sainteté.

**SAINT-BRUNO**  
 Funérailles.—La mort frappe brutalement et ses coups surprennent toujours.

C'est ainsi qu'elle enlevait à l'affection des siens Mme Louis Thériault, née à Aurors Lévesque, décédée le 2 avril à l'âge de 25 ans et 8 mois, elle a été inhumée le 5 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J. Rémillard, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient: MM. Oscar et Xavier Lévesque, ses frères, MM. Léon Lévesque, Victorien Dumais, ses oncles.

Elle laisse un époux.— Ne pleurez plus, celle que le bon Dieu appelle à Lui, du haut du Ciel veille sur vous.

Cette femme d'élite qui vient de disparaître sera bien regrettée et son souvenir demeurera vivace dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue.

A toute la famille de ceux qui prient à l'heure de la prière, nous offrons nos sympathies.

— Le 3 courant la cloche tintait de nouveau, nous annonçant la mort de Mlle Yvette Lévesque fille de M. Octave Lévesque et de Emélie Pelletier, décédée à l'âge de 7 ans et 10 mois. Le bon Dieu est venu cueillir cette jeune âme pour orner son paradis céleste.

Il y a une quinzaine de jours M. et Mme Lévesque étaient plongés dans la douleur par la mort de leur petite Marie-Ange. Consolés-vous chers parents le bon Dieu est venu cueillir ces jeunes âmes pour faire votre bonheur. Soyez assurés que du haut du Ciel elles prient pour vous.

A la famille si cruellement éprouvée nos profondes sympathies.

**ANSE A GILLES Station**  
 — Mlle Josephine Ménard et Jeanette Saint-Hilaire de Saint-Cyrille, ont passé quelque temps chez M. Godias Menard.

— M. et Mme Joseph Poitras sont allés à Montmagny samedi dernier, M. et Mme Onésime Bernier, Pierre et Xavier Boucher, Edouard Lord, de Saint-Cyrille, étaient parmi nous les jours de Pâques.

— M. Edouard Morin de Québec et M. Jos. Morin et Mlle Rachel Morin, de Cap Saint-Ignace étaient chez M. Fénélon Lavoie à Pâques.

— Mlle M. R. Poitras du Couvent du Sap Saint-Ignace a passé les vacances de Pâques dans sa famille ainsi que Mlle Bernier, chez leur père, MM. Joseph

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Événement No 30, rue de la Fabrique, Québec, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

VENDREDI, 13 AVRIL 1923

Générosité de Notre Saint-Père le Pape Pie XI

Le Souverain Pontife envoie 50,000 francs à S. E. le Cardinal Bégin.

Mgr le curé Laflamme annonce l'heureuse nouvelle aux paroissiens.

Son Eminence le cardinal Bégin a reçu, samedi, de Sa Sainteté le Pape Pie XI une somme de 50,000 francs que le Souverain Pontife lui envoie pour la reconstruction de la basilique de Québec.

Mgr Laflamme a annoncé la nouvelle à peu près en ces termes: "J'ai le grand plaisir de vous faire part d'une souscription d'une valeur toute particulière à l'œuvre de la reconstruction de notre église. Cette souscription, reçue hier par Son Eminence le cardinal Bégin, nous vient de Notre Saint-Père le Pape. Elle est accompagnée d'une lettre très touchante de Son Eminence le cardinal Gasparrini, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté."

Secrétariat d'Etat de Sa Sainteté (No. 7469) Du Palais du Vatican, 15 mars 1923. A Son Eminence Révérendissime le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Eminentissime et Révérendissime Seigneur, "Le Saint-Père me charge de remettre à Votre Eminence Révérendissime le chèque ci-joint de 50,000 francs. C'est une modeste offrande avec laquelle l'Auguste Pontife veut contribuer à la collecte recommandée par Votre Eminence pour la reconstruction de cette illustre Église Métropolitaine, que ses grands souvenirs et sa grande valeur historique-religieuse ont rendue si chère au cœur des Canadiens."

Cette modeste somme est proportionnée aux moyens seulement de l'Auguste Pontife, non pas à son affection, qui est très vive, pour votre généreuse et bien-simulée patrie. Que Votre Eminence et avec elle tous les de votre pays veuillent bien y

voir la preuve de la grande et continue sollicitude du Pape à leur égard, de l'intérêt intense qu'il leur porte, et de la part très large qu'il prend aux douleurs et aux chagrins causés à leur âme par les récents désastres à la suite desquels ils se sont vus privés de leurs églises.

"Le Saint-Père accompagne son oblat de vœux ardents et de vifs sentiments d'espérance. Il est assuré qu'à la grandeur de l'épreuve et à l'étendue du désastre correspondront la traditionnelle générosité et l'enthousiasme religieux de la population, qui n'hésitant pas devant le sacrifice, saura se montrer libre de sa foi et se faire un point d'honneur de rendre, dans le plus court délai possible, à leur splendeur première les lieux consacrés au culte par vos apôtres.

"En me faisant auprès de Votre Eminence l'interprète des augustes sentiments de Sa Sainteté, je profite de l'occasion présente pour vous offrir l'expression de la vénération profonde avec laquelle j'ai l'honneur de me dire

"De Votre Eminence Révérendissime le très humble et très dévoué serviteur, "P.-C. GASPARRINI".

Le curé de Notre-Dame, une fois la lecture de la lettre terminée, a fait les réflexions suivantes:

"Nous ne saurions, mes frères, témoigner assez de reconnaissance au Souverain Pontife pour la bienveillance dont il honore notre vénéré cardinal, son siège métropolitain, les fidèles de son diocèse et de tout le pays. Notre Saint-Père, ayant appris l'incendie de la vieille cathédrale "si chère, comme il le dit lui-même, au cœur des Canadiens à cause de ses grands souvenirs et de sa grande valeur historique et religieuse", a bien compris la grande douleur de Notre Eminentissime archevêque, la douleur de tous, pasteurs et fidèles.

"Dès la première heure, il envoyait à Son Eminence le cardinal Bégin un télégramme de sympathie. Aujourd'hui, ne voulant pas s'en tenir aux bonnes paroles—ce qui, pourtant, était déjà de sa part une grande marque d'attention et de bonté—aujourd'hui, dis-je, sans y avoir été aucunement sollicité, spontanément, il daigne nous faire parvenir la somme de 50,000 francs pour nous aider à reconstruire notre temple.

"Ce don, mes frères, est vraiment magnifique: il est magnifique par sa valeur réelle (changé en notre monnaie, c'est encore \$3,400); magnifi-

Peignez vos cheveux et ils y restent

Ne coûte que quelques centimes le bocal.—Garde les cheveux lustrés et bien peignés.



Des milliers de personnes l'emploient. Très bon pour les cheveux... Il n'est ni gluant, ni gras, ni d'une odeur quelconque.

Même les cheveux les plus rebelles, ceux qu'on vient de laver, restent peignés tout le jour de n'importe quelle manière, vous les aimez.

"Hair Groom" est une crème sans égal pour la chevelure, qui donne, à vos cheveux, ce brillant naturel et cette touche soignée qui complète la toilette qui requiert toute position commerciale ou événement de la société.

"Hair Groom" n'est pas gras, ne tache pas, c'est-à-dire qu'il ne paraît pas sur les cheveux car il est absorbé par le cuir chevelu, pendant que vos cheveux restent soignés et se plient bien, de sorte qu'ils sont naturels et personne ne peut dire que vous l'employez.

que, surtout, en proportion des ressources du Saint-Père, et qu'il est absorbé par le cuir chevelu, pendant que vos cheveux restent soignés et se plient bien, de sorte qu'ils sont naturels et personne ne peut dire que vous l'employez.

ÉPIDÉMIE DE PICOTE

North Sydney, N.-E., 9.—La picote a atteint trente personnes à Ingonish, petit village de pêcheurs et de cultivateurs situé dans le comté de Victoria-nord.

Le comté de Victoria-nord est pratiquement isolé. Des glaces épaisses bloquent les communications par mer, alors que sur terre les routes sont formées par d'énormes bancs de neige.

Le médecin de l'endroit est le docteur J.-S. Munroe. Il a sous ses soins un district d'une longueur d'environ quarante milles le long de la côte. Il lui est impossible de voyager en voiture ou en cométique et le docteur voyage en raquettes de Cap-Nord à Ingonish.

LA PESTE DANS L'INDE

Simla, Inde, 9.—La peste fait rage dans presque toutes les provinces de l'Inde. Les statistiques de la semaine qui s'est terminée le 24 mars démontrent que neuf mille nouveaux cas ont été enregistrés dans l'Inde, dont huit mille se sont terminés par la mort.

Le taux de la mortalité est particulièrement élevé dans les provinces centrales, les provinces unies, celles de Bombay, Panjab et Delhi.

SOULAGE AGREABLEMENT N'endurez pas de douleur—appliquez du MINARD

Le remède dont votre grand-mère se servait pour soulager sûrement la douleur



UN BON REMÈDE APPLIQUEZ-LA

LA FÊTE DE MGR LAVAL

De grandes fêtes auront lieu au Séminaire de Québec les 15 et 16 mai prochains à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, et du dévoilement de son superbe monument.

Les autorités du Séminaire invitent tous les anciens élèves des deux collèges à venir s'associer à ces fêtes.

TONNERRE A PARIS

Paris, 9.—Un avant-gout de l'été a succédé à la période orageuse. Le tonnerre s'est fait entendre dans plusieurs districts français et la grêle a éprouvé certaines régions.

Nouveaux prêtres

Son Eminence le cardinal Bégin a élevé à la prêtrise, à 6 heures hier matin, en la chapelle du Séminaire, trois ecclésiastiques du collège de Lévis: MM. les abbés Napoléon Martin, de Rivière-Ouelle, Jos. Lambert, de St-Nicholas, et Edwin Doyle, de St-Etienne.

A tous les âges de la vie, la femme recourt avec profit aux PILULES ROUGES

Mme Achille Boucher, de Nashua, N.-H. et Mme Napoléon Trudel, de Montréal, lui doivent la santé



Mme ACHILLE BOUCHER 50 Vine, Nashua, N.-H.

Si je n'aurais pas eu les Pilules Rouges je serais aujourd'hui dans l'impossibilité de vaquer à mes occupations. J'ai toujours eu une forte besogne; j'ai travaillé bien fort et mes forces se sont épuisées. J'ai eu en

suite à souffrir de maux de tête fréquents et de digestion pénible. J'ai alors pris des Pilules Rouges et les forces me sont revenues. Je suis très bien maintenant. Mme Achille Boucher, 50, Vine, Nashua, N.-H.

Dans ma jeunesse j'ai souffert d'une maladie nerveuse qui causait beaucoup de peine et d'inquiétude à mes parents. J'avais des palpitations pour la moindre cause; j'étais aussi agitée la nuit que le jour et j'étais d'une grande faiblesse. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont complètement guérie de cette triste maladie. Depuis, j'ai la plus grande confiance dans les Pilules Rouges et je saurai les employer dans le besoin. Mme Napoléon Trudel, 445, rue Hochelaga, Montréal.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centimes la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, limitée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

MAURICE ROUSSEAU Tél. Bureau 8 Résidence 10 L.L.L. C. R. AVOCAT 64 rue du DÉPOT MONTMAGNY, P. Q. Téléphone No 140

Maurice Rousseau, Alex. Chouinard, J. L. K. Laflamme, L.L.L. C.R. L.L. AVOCATS ROUSSEAU, CHOUINARD & LAFLAMME 64 rue du Dépôt, - - - - - Montmagny.

J. LEO. L. LEFLAMME B.A. L. L. AVOCAT 64 rue du Dépôt, Montmagny.

A. Miville Dechène Amédée Caron, Fernand Choquette C.R., M.P. B.A.L.L.L. B.A.L.L.L. DECHENE, CHOQUETTE & CARON AVOCATS ET PROCUREURS, Etc. Bureaux à Québec et à Montmagny MONTMAGNY QUEBEC. Rue du Dépôt, 38, rue St-Pierre Téléphone 126 - - - - - Téléphone 4208

ALEX. CHOUINARD B. A. L. L. AVOCAT 64 rue du Dépôt, Montmagny.

L. D. E. ROUSSEAU L. L. B. NOTAIRE 64 rue du Dépôt, Montmagny.

JOS.-C. HEBERT NOTAIRE Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents. Responsabilité Patronale Achat et Ventes de Débentures PRETS D'ARGENT 64 Rue du Dépôt, Montmagny.

ROUSSEAU & HEBERT NOTAIRES Commissaire de la Cour Supérieure Placements d'argent sur hypothèque ou débentures ASSURANCES.—Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité Patronale, Etc. 64, rue du Dépôt, Montmagny. Bureau au Cap Saint-Ignace, Hôtel PELLETIER, Les 1er et 3ème dimanches de chaque mois, dans l'après-midi.

Dr Norbert CLOUTIER MEDECIN-CHIRURGIEN Ex-Elève des Hôpitaux de N.-Y. Spécialité de pratique générale. Maladies de la peau, des voies urinaires et messages électriques. Coin des rues S. Thomas et S. Paul Montmagny (Ancienne résidence du notaire Beaubien).

RODOLPHE BEDARD EXPERT COMPTABLE MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES Liquidations et Partages, Arbitrages. Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions. CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIÈRES COMMERCIALES 76, rue Saint-Denis, Montréal.

Dr J.-Thomas GOSSELIN Elève du célèbre Hôpital "Post Graduate" de New-York Gradué, avec grande distinction de l'Université Laval. Spécialités.—Opérations Chirurgicales. Maladies des femmes et des enfants. Heures de bureau: JOUR ET NUIT

DR. E. BOLDUC — MONTMAGNY LABORATOIRE DENTAIRE Extraction des dents sans douleur: par Anaesthésie Locale ou Anaesthésie Générale au Gaz Sulfureux. Opération des Amygdales sans douleur. Dentiers en caoutchouc, en or, aluminium et cellulose. Ponts et couronne en or. Plombage des Dents en Porcelaine, argent et or. Prix modéré. Heures de Bureau: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.—7 hrs à 8 heures le soir. BUREAU AU NORD DE L'ÉGLISE, Tél. No 88

Dr Norbert CLOUTIER MEDECIN-CHIRURGIEN Ex-Elève des Hôpitaux de N.-Y. Spécialité de pratique générale. Maladies de la peau, des voies urinaires et messages électriques. Coin des rues S. Thomas et S. Paul Montmagny (Ancienne résidence du notaire Beaubien).

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Dr J.-Thomas GOSSELIN Elève du célèbre Hôpital "Post Graduate" de New-York Gradué, avec grande distinction de l'Université Laval. Spécialités.—Opérations Chirurgicales. Maladies des femmes et des enfants. Heures de bureau: JOUR ET NUIT

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

ANSELME E. NORMAND MANUFACTURIER d'Engins à Gazoline. Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage. Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude. Spécialité:—Réparation d'engins à gazoline. Une visite est sollicitée. CANADA Province de Québec Cour Supérieure District Montmagny No 1454 Dame Mary Laverdière, épouse commune de en biens de Herménégilde Maurice, marchand, de Saint-Magloire de Bellechasse, demanderesse vs Le dit Herménégilde Maurice, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10ème jour de mars 1923. Montmagny, 10 mars 1923. Rosaire Beaudoin, Proc. de la demand.

Assurance-Automobiles Responsabilité Publique—Dommages Matériels "La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

FAITES VOTRE BIÈRE vous-même UN PAQUET DE RITE GOOD VOUS PERMET DE FAIRE A LA MAISON FACILEMENT, UNE AUSSI BONNE BIÈRE QUE CELLE DES MEILLEURES BRASSERIES 7c LA BOUTEILLE PETIT FORMAT donne 25 Bouteilles GRAND FORMAT donne 50 Bouteilles RITE GOOD MALT EXTRACT AND HOPS ST. LAWRENCE PRESERVING CO REGD. En vente chez les principaux épiciers

HEMIN DE FER NATIONAL HORAIRE OFFICIEL 35 convois à Montmagny en force depuis le 1er Octobre Convois allant à l'Ouest Heure Océan Limitée, tous les jours... 3.03 a. m. Local, tous les jours, dimanche excepté... 8.03 a. m. Express Maritime, tous les jours... 12.33 p. m. Local, tous les jours, dimanche excepté... 6.30 p. m. Convois allant à l'Est Océan Limitée, tous les jours... 1.19 a. m. Local tous les jours, dimanche excepté... 5.50 a. m. Market, tous les jours, excepté le dimanche... 5.03 p. m. Express Maritime, tous les jours... 6.01 p. m. Québec Central Voie la plus directe pour herbrooke, New-York Boston, Portland tous les points de la Nouvelle Angleterre via les Chemins de Fer Canadiens Nationaux et Charny, Québec. Service de Chars Dortoirs directs entre Charny et New-York et Boston. Wagons-Restaurants sur tous les trains Demandez votre billet via le "Quebec Central" O'CONNELL, Agent des Passagers, Ville et District, Québec. D. WADSWORTH, Agent Générale des Passagers, Sherbrooke, Qué.







Chronique locale

ROBES DEPUIS \$5.39
Différents modèles et dernières Nouveautés en fait de manteaux spécial à \$12.00.

M. et Mme Charles Marchand, de Québec, ont passé le dimanche à Montmagny chez les hôtes de M. et Mme Louis Marchand.

M. Léon Bruno, Caissier à La Banque Provinciale, est allé lundi dernier rendre visite à son beau frère, le Dr. Leclerc de l'Islet.

M. Jos. C. Hébert, N. P., est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. et Mme Amédée Gazé et leur famille, de Montréal, sont arrivés à Montmagny cette semaine pour demeurer parmi nous.

M. Flavien Chouinard, de Saint-Pamphile, était à Montmagny samedi dernier, en voyage d'affaires.

M. J. P. Guay, de Lac Frontière, était en ville à la fin de la semaine dernière.

CHAPEAUX

Les Prix sont modiques mais les modèles sont tous nouveaux et des plus désirables.
Chez G. E. FOURNIER, Rue du Dépôt, Montmagny.

Les vers sapent la force et altèrent la vitalité des enfants. Rendez-leur la force, en employant le Mother Grave's Worm Exterminator.

Le terme des Assises Criminelles qui a eu lieu à Montmagny la semaine dernière, a amené chez nous plusieurs étrangers parmi lesquels nous mentionnons l'honorable juge Gibson, Mmes L. Cannon, C. R., Allyn, Taschereau, Fernand Choquette et M. Charles Gendron, greffier de la Paix, tous de Québec.

M. Prudent Vallée, après un séjour de quelques mois à New-York, dans l'intérêt de sa santé est de retour parmi nous depuis lundi, en bonne voie de guérison.

ELEGANTS COSTUMES

Semi tailleurs au bas prix de \$19.50.
Chez G. E. FOURNIER, Rue du Dépôt, Montmagny.

Mme Joseph Desroches ainsi que Mme Emilie Gagné et sa fillelette Jeanne d'Arc, de Saint-Pierre, sont venues rendre visite à des parents et amis de Montmagny, jeudi dernier.

M. Théophile Mercier a acheté la propriété de M. Omer Bérubé, avocat, rue de la Station.

Sir William Price, de Québec, était de passage en notre ville cette semaine.

Résolution de Condolances

A une assemblée des Fermiers-Unis, tenue à Montmagny le 4 du courant, il a été résolu à l'unanimité, qu'un vote de condolances soit pris à l'occasion de la mort de M. Amédée Boulanger.

(Signé) A. MORENCY, Secrétaire.

Mme J. Ernest Proulx et Mlle Cécile Goulet ont pour qu'on leur en promette à Saint-Jean Port-Joli, chez leur sœur Mme Jean-Thomas Lavallée.

M. et Mme H. O. Perron, (Anne-Marie Tétu) sont retournés à Québec samedi après un promenade de quelques jours chez M. et Mme J. U. Tétu, parents de Mme Perron.

POUR LA FANFARE

Grâce à la générosité de notre Conseil de Ville et d'un groupe des principaux citoyens de la ville de Montmagny, les musiciens de notre fanfare auront cette année des costumes nouveaux.

Le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps, déjà mais les ressources manquaient à notre corps de musique pour solder une dépense aussi considérable. Comme les deux concerts (celui des Aveugles, en février 1921 et celui de l'Église en décembre 1922) donnés spécialement dans ce but, n'avaient apporté dans la caisse du Trésorier qu'une somme de \$125.00; et que la dépense prévue pour costume 24 et 25 musiciens dépasserait \$500.00, et atteindra peut-être \$600.00, l'Harmonie de Montmagny a dû nécessairement s'adresser au public de Montmagny pour solliciter des souscriptions spéciales.

L'empressement avec lequel on a répondu partout à cet appel de nos musiciens, est des plus encourageants et leur prouve que le public de Montmagny sait apprécier comme ils le méritent, leur travail et leur dévouement.

Nous publions ci-après une liste des premiers souscripteurs qui ont généreusement répondu à la demande de nos artistes et nous n'avons nul doute que leur exemple sera suivi par tous les citoyens de notre ville, selon leurs moyens respectifs:

- Le Conseil de Ville... \$100.00
Révd. Alf. Paré, Ptre Curé... 25.00
M. Ph. Béchard et Cie A. Bé... 25.00
La Banque Nationale... 10.00
La Société d'Agriculture... 10.00
J. Adjuv. Fortier... 10.00
J. Eugène Bernatchez... 10.00
Chs. A. Paquet, M. P. P... 5.00
Télep. Coulobre, Maitre... 5.00
Maurice Rousseau, Avocat... 5.00
L. D. E. Rousseau, N.P... 5.00
Jos. C. Hébert, N. P... 5.00
Lucas Rousseau... 5.00
J. Jos. L. Gagnon... 5.00
J. N. R. Lespérance... 5.00
Dr. Norbert Cloutier... 5.00
J. Paul Paquet... 5.00
Laurent Tétu... 5.00
Jos. P. Fortin... 5.00
J. Eugène Bélangier... 5.00
A. E. Michon... 5.00
Abel Bernatchez... 5.00
J. Elz. Boulanger... 5.00
Alexandre Chouinard, Av... 5.00
Total... \$275.00

MAISON A LOUER
Magnifique propriété résidentielle, située tout près de la gare. Système de chauffage à eau chaude et autres améliorations modernes. Bonnes conditions.
S'adresser MAURICE ROUSSEAU, Avocat, (j.n.o.) Montmagny.

Funérailles de Madame Emilie Deladurantaye

Lundi, le 9 à 7 hrs, ont eu lieu en cette église, la service et la sépulture de Mme Emilie Deladurantaye, née Alice Coulobre, décédée, jeudi le 5 du courant, à l'âge de 34 et 3 mois.

M. l'abbé Maurice Brown qui fit la levée du corps, chanta aussi le service assisté de MM. les abbés L. Chabot et A. Blais, comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Jos. Coulobre.
Portaient le corps, MM. Cléophas et Magloire Coulobre, Eugène Proulx et Timothée Gaumond.

Quatre dames de la Sainte-Famille, dont Mme DeLadurantaye faisait partie, tenaient les coins du poêle, ce sont Mmes Cléophas et Magloire Coulobre, Eugène Proulx et Timothée Gaumond.

Le deuil était conduit par son époux, M. Emilie Deladurantaye, son beau-père, M. Joseph Deladurantaye, ses frères René, du Cap Saint-Ignace, Antoine, Joseph et Philémon Coulobre, ses beaux-frères, Louis et Joseph DeLadurantaye, du Cap Saint-Ignace, M. Boulet et Arsène Gaudreau, du Cap Saint-Ignace, Hector Laberge, Roch et Philémon Gaudreau, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Mme DeLadurantaye laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, sa mère Mme Antoine Coulobre et six jeunes enfants.

De nombreuses marques de sympathies furent déposées sur la tombe de la regrettée défunte.

A cette famille si cruellement éprouvée, vont nos plus cordiales sympathies.

Les familles DeLadurantaye et Coulobre remercient par la voie du journal toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathies, assistance aux funérailles, lors de leur récent deuil.

Lundi le 16 avril, à sept heures, en l'église de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de feu Nicolas Laberge, à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. J. P. A. Gravel, C. R., de Québec était aussi à Montmagny cette semaine à l'occasion du terme de la Cour des Magistrats.

ROBES DEPUIS \$5.39

Différents modèles et dernières nouveautés en fait de manteaux spécial à \$12.00.
Chez G. E. FOURNIER, Rue du Dépôt, Montmagny.

NAISSANCES. Le 4, Joseph Victorien Magella Gaël, enfant de M. et Mme Maurice Proulx, Parrain et marraine, M. et Mme Victor Coulobre, oncle et tante de l'enfant.

Le 4, Joseph Louis Johnny Robert, enfant de M. et Mme Adolphe Corneau, Parrain et marraine, M. Corne Coulobre et Mlle Héloïse Gagnon, tante de l'enfant.

Le 6, Marie-Pauline Françoise Angé, enfant de M. et Mme Adrien Gaudreau, Parrain et marraine, M. Joachim et Mlle Angéline Gagné, oncle et tante de l'enfant.

Le 7, Marie Lucie Rita, enfant de M. et Mme Candide Ouellette, Parrain et marraine, M. et Mme Michel Collin, oncle et tante de l'enfant.

Le 8, Marie Fernande Clotilde, enfant de M. et Mme Albert Caron, Parrain et marraine, M. David Caron Mlle Marie-Ange Boulet, cousin et cousine de l'enfant.

Le 9, Joseph Alfred Paul Ome, Rolland, enfant de M. et Mme Hervé Vézina, Parrain et marraine, M. Alfred et Mlle Angéline Normand, oncle et tante de l'enfant.

DECES. Nos sympathies à Mme Vve Jean-Baptiste Richard, qui a eu la douleur de perdre son jeune bébé Eugène, décédé le 8, à l'âge de trois semaines.

COUR DE MAGISTRAT

M. le Magistrat Godbout, de Québec, était en notre ville, lundi et mardi pour présider au terme de la Cour de Magistrat.

Il a condamné un individu à un mois de prison, pour vente illégale de boisson; un autre à \$100.00 d'amende et les frais ou huit jours de prison pour avoir copié sans licence; un troisième à \$5.00 d'amende et les frais ou 15 jours de prison pour assaut.

Un nommé Joseph Dionne, accusé de vol, a été renvoyé pour subir son procès devant les Assises Criminelles.

CHARBON, CHARBON.

Pour votre commande de charbon demandez nos prix, nous vous coterons aussi bas que possible.
G. E. FOURNIER, Rue du Dépôt, Montmagny.

MISE AU POINT

Le nombre des "pauvres" réclamant la porte en porte, la charité publique, augmente chaque jour et l'on semble tout particulièrement avoir dressé les enfants, à cette "profession" qui devient populaire chez nous.

Que ne les habitude-t-on plutôt à travailler, à gagner leur nonchalance, à se donner la peine de gagner honnêtement leur pain? Tout au moins, pourrait-on leur enseigner à dire un merci reconnaissant à ceux qui leur versent généreusement l'obole qui souvent procurera le pain à une famille entière.

On se demande, pourquoi le règlement passé par notre Conseil-de-Ville, requérant de celui qui sollicite l'aumône, un billet signé de la main du Curé, du Maire ou de deux citoyens de notre ville, n'est-il observé? tout comme la chose se fait ailleurs? Le principe serait peut-être salutaire: tout en diminuant considérablement la phalange des "mendians", il aurait peut-être l'effet d'augmenter le nombre de ceux qui font "la lutte pour la vie."

UN CITOYEN.

Quelques Licenciés Adj. Drouin, 12 Marché Champlain; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St-Paul; P. L. Turgeon, Engr., 61 P. Ch. Finlay; Frs. Bourret, 145 rue St-Paul; J. P. Guay, 150 rue St-Paul; J. A. Benudet, 29 Marché Champlain; La Brasserie Boswell, La plus ancienne Brasserie au Canada, Fondée en 1668.

CRÉDIT-CANADA-LIMITÉE
PLACEMENTS SÛRS
OBLIGATIONS, d'Utilité Publiques, Fédérales, de Chemins de Fer, Provinciales, Industrielles.

LE CAPITAL EST LA ROUE MOTRICE DE L'INDUSTRIE

DES CHEMINES, dans toutes les parties du pays, lancent dans l'air des nuages de fumée. Des usines sans nombre travaillent à plein rendement à la fabrication de millions et de millions de dollars de marchandises canadiennes.

CES USINES transforment et ouvrent les ressources de notre pays qui deviennent de plus en plus grandes. Ce sont toutes ces richesses qui rendent le Canada un pays plus beau à habiter et les Canadiens plus prospères.

Le développement des grandes industries du Canada indique que des milliers et des centaines d'ouvriers économiques canadiens sont à l'œuvre.

VOUS rendez-vous compte qu'un très fort pourcentage de ces industries n'existerait pas aujourd'hui sans les maisons de placement? Réalisez-vous, du coup, l'importance qu'ont pris, dans le développement du pays, toutes les institutions de ce genre?

Il est pratiquement impossible de prélever le capital nécessaire à l'organisation de toutes ces industries sans les maisons de banques. Il ne se rencontre que très rarement un seul individu capable de financer une industrie de l'envergure de celles dont il est question ici.

UN PLACEMENT SÛR ET BIEN GARANTI rapportant dix 10% et donnant part aux profits.
Le CRÉDIT-CANADA, LIMITÉE est une maison de banque dont la réputation est intacte. Depuis 13 ans qu'elle fait affaires, il n'y a pas un seul de ses clients qui ait pu se plaindre de ce laps de temps. Un dollar qui est placé chez nous est sûr. Non seulement les clients ont le droit de compter sur le capital employé pendant cette période de 3 ans terminée le 31 décembre 1922.

FEU E.-H. SOLIS

Les membres du Conseil d'administration et le personnel de "La Sauvegarde" ont appris avec un vif regret la mort de Monsieur Solis, décédé le 3 avril courant.

"La Sauvegarde" perd, en même temps qu'un administrateur dévoué, un ami sincère et des plus fidèles. L'assemblée des administrateurs, convoquée pour le 4 avril, a été ajournée en signe de deuil, après avoir passé une résolution de condolances à Madame Solis et à sa famille.

Vulcanisation moderne
Je donne avis au public que je possède l'outillage nécessaire pour poser les caoutchoucs aux roues de voitures de toutes sortes. Ouvrage garanti pour donner entière satisfaction.
S'adresser à A. J. BOULET, Rue Saint-Pierre, Montmagny, P. Q. 13-3fs.

A VENDRE
Magnifique résidence, située sur l'Avenue des Érables possédant toutes les aménagements modernes. Aussi un grand jardin. Conditions faciles et avantageuses pour prompt acheteur.
S'adresser à GAUDIAS GAUDREAU, Pilote, Montmagny, P. Q. 13-3fs.

AVIS
Toutes les personnes qui désireront faire poser des caoutchoucs sur vos voitures légères, victoriques ou surreys n'auront qu'à s'adresser à MAURICE FERLAND, Saint-Pierre Station, Bureau Delagrave, 15-3fs Comté de Montmagny.

LA LOI PERMET LIMPORTATION DES BIERES et PORTER

Pour usage personnel
Malgré que la prohibition existe dans Montmagny, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicerie licencié de la Province, les Bieres, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par express ou par fret.

En vous adressant à aucun des énumérés ci-dessus, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des célèbres Bieres et Porter Boswell, et s'occuperont de remplir promptement toute commandes.

Quelques Licenciés adj. Drouin, 12 Marché Champlain; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St-Paul; P. L. Turgeon, Engr., 61 P. Ch. Finlay; Frs. Bourret, 145 rue St-Paul; J. P. Guay, 150 rue St-Paul; J. A. Benudet, 29 Marché Champlain; La Brasserie Boswell, La plus ancienne Brasserie au Canada, Fondée en 1668.

Les Assises Criminelles

La Cour du Banc du Roi, (juridiction criminelle) a siégé jeudi, vendredi et samedi derniers. Deux causes seulement étaient inscrites au rôle; une accusation de meurtre et une accusation d'intimidation.

Jeudi matin, l'hon. Juge G. F. Gibson, de la Cour supérieure, a ouvert le terme des Assises pour le District de Montmagny, M. Chs. Gendron, de Québec, M. J.-E. A. Gaudreau, agissant comme greffiers de la Couronne, MM. Lucien Cannon C. R. et Fernand Choquette représentaient le Procureur Général.

Immédiatement après l'ouverture, le grand jury fut assermenté et on lui soumit les deux actes d'accusations. Avant de se retirer le Juge leur dit ce qu'est le grand jury et quelques-uns de ses devoirs.

Vers 3.30 hrs le grand jury revint devant le cour et fit rapport. Dans la cause du Roi contre Gustave Dubé, accusation de meurtre, l'accusation fut trouvée fondée et dans celle du Roi vs J. A. Tardif, accusation d'intimidation, accusation non fondée.

A l'ouverture de la Cour, vendredi matin, le tableau des petits Jurés fut appelé, trois des jurés assignés étaient absents.

La cause du Roi vs Gustave Dubé fut immédiatement appelée et les jurés choisis furent les suivants: J.-S. Côté, de Saint-Damien, Jos. Cléophas Blanchette, Cap. Saint-Ignace, Jos. Grossin, Saint-Charles, Zéphirin Roy, Armand, Pierre Toussaint, Saint-Lazare, Jos. Campagna, Saint-Philémon, Jos. W. Bouffard, Sainte-Éphémie, Octave Boulet, Saint-Thomas, Alfred St-Pierre, de Ladurantaye Octave Boutin, Buckland, Eugène Roy, Saint-Gervais, Amédée Bonlet, Cap. Saint-Ignace.

M. F. Choquette, substitut du Procureur Général, fit un bref exposé de la cause et l'on procéda immédiatement à l'audition des témoins de la couronne.

Les Drs J. E. A. Cloutier, du Cap-Saint-Ignace, coroner et Jules Fontaine, de Saint-Pamphile, furent entendus pour raconter l'enquête tenue le 22 septembre 1921 à Saint-Adalbert, sur le corps de Dame Clémence Fortin, épouse de Gustave Dubé. Ils ont constaté d'après les témoins entendus alors, que la femme était morte d'une balle de revolver tirée par le mari; le verdict du coroner fut celui de "mortes des suites d'une blessure occasionnée par le passage d'une balle de calibre 38; la mort a dû être instantanée.

Joseph Jean, de Saint-Adalbert, voisin de l'accusé, raconte comment il a trouvé le corps de Mme G. Dubé, le 21 septembre 1921, dans la grange. Quelques témoins sont entendus pour rapporter que l'accusé, en différentes circonstances leur a dit qu'il ne s'accordait pas avec sa femme et qu'il trouvait Mme Lévis Dubé, jolie. Arsène Bourgault, voisin de la femme Lévis Dubé, prouva les absences de l'accusé et après la mort de son épouse. Il serait allé voir ce que les deux amants faisaient et les aurait vu l'un sur les genoux de l'autre; la jeune femme le recevait chez-elle et elle lui faisait signe lorsqu'il passait; elle lui ouvrait la porte avant qu'il frappe et il remarquait qu'elle se toiletait

miner les différents témoignages et de considérer tous les faits. Puis il demanda de ne pas condamner l'accusé sur la preuve faite.

Mtre Allyn Taschereau, conseil pour l'accusé, insista durant quelque 20 minutes sur les faits racontés par la jeune Alberta Dubé, témoignage plus sincère que celui de Mme Lévis Dubé.

A 2.30 hrs de l'après-midi, Mtre Lucien Cannon adressa le Jury pour la poursuite. Avec la maîtrise d'un praticien, il traita durant près d'une heure et demi les différentes prétentions de la Couronne, Mtre F. Choquette ajouta quelques mots seulement.

Durant une heure, l'hon. Juge Gibson fit une charge modérée contre l'accusé, se contentant de repasser quelques témoignages et de faire ressortir ceux contre Gustave Dubé.

Vers 5.15 hrs, les jurés se retirèrent pour délibérer et la Cour fut ajournée à 8 hrs, samedi soir. Les jurés entrèrent dans la salle d'audience et leur chef Alfred St-Pierre, déclara que le verdict était celui de "Coupable". A ce moment, plusieurs figures frémissent et l'accusé lui-même dut se tenir à la barre pour ne pas être contenté. Toute l'assistance, très nombreuse, éprouva certainement une surprise et à en croire ce qui s'est dit, le plus grand nombre de ceux qui ont suivi tout le procès, espérait un verdict d'innocence involontaire.

Mtre Choquette demanda à ce que la sentence fut immédiatement prononcée, l'hon. Juge Gibson, très ému, prononça la sentence de mort et condamna Gustave Dubé à être pendu le 13 juillet 1923.

L'on peut dire que jamais procès ne suscita autant d'intérêt que celui-ci. La sentence fut immédiatement prononcée, l'hon. Juge Gibson, très ému, prononça la sentence de mort et condamna Gustave Dubé à être pendu le 13 juillet 1923.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Le même soir du verdict lequel un prévit les défenseurs de Dubé que ce n'était qu'un verdict enregistré. Des démarches sont faites pour s'enquérir du bien fondé de ce renseignement, qui permettrait d'avoir un nouveau procès, lequel pourrait être plus favorable à l'accusé.

Ceux qui boivent du thé du Japon feront bien d'essayer le Thé Vert "SALADA"
C'est le thé vert dans toute sa perfection, infiniment supérieur à tous les thés du Japon que vous avez goûtés jusqu'ici. Chez tous les épiciers.

SAINT-DONAT
"La mort des justes est douce comme le déclin d'un beau jour."

Ces paroles nous pouvons les appliquer au respectable aïeul qui vient de disparaître en la personne de Monsieur Polycarpe Michaud, décédé le 2 avril, à l'âge de 68 ans. Sa longue vie se bien remplie par le travail, le dévouement et l'affection s'est terminée par une maladie de quatre semaines soufferte avec une résignation vraiment édifiante; il a vu venir la mort avec le calme du Juste et s'est éteint doucement dans le Seigneur, muni de tout les secours de la religion. Sa sépulture a eu lieu jeudi le 5, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille en deuil nous réitérons nos plus vives sympathies.

— Madame Michaud et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur offrir des témoignages de sympathies soit par offrandes de Messes, bouquets spirituels, expressions de condoléances assistance aux funérailles etc." à l'occasion de la mort de l'époux et du père bien aimé.

CAP SAINT-IGNACE
CHAPEAUX ! CHAPEAUX !
Il y a véritablement une atmosphère de printemps dans les styles de ma merveilleuse collection de chapeaux importés, aussi je désire en avertir mes clients et les dames en général, que j'ai tous ces nouveaux chapeaux de printemps sont maintenant à la disposition de leur choix. Venez vous convaincre vous-même de leur variété et de leur bon goût.

Mme CAMILLE BERNIER
Rue de la Station Cap St-Ignace 30-3-23

VENDEURS DEMANDES
Vendeurs avec expériences dans magasin général ou autres lignes, actifs et de bonne apparence seulement. Ces positions sont permanentes avec gros revenus. Écrire immédiatement à Casier Postal 228 Montmagny, P.Q.